

# Abattage d'arbres et façonnage du bois en sécurité (Module FW-MS2) – Recyclage

Référence :  
SEC131

Catégories :  
SECURITE

Sous-catégories: Espaces  
verts

LANGUE(S) :



FR DE LU

DURÉE :

12 HEURE(S)

ORGANISME DE FORMATION :

LEON KREMER S.À R.L.

## OBJECTIFS

Après avoir suivi la formation de base, les utilisateurs d'une tronçonneuse lors de travaux d'abattage d'arbres et de façonnage du bois doivent suivre une formation de recyclage tous les 5 ans.

### Personnes concernées:

Utilisateurs d'une tronçonneuse lors de travaux d'abattage d'arbres et de façonnage du bois

## CONTENU

Le contenu de la formation est conforme à la recommandation n°16 de l'Association d'Assurance Accident ([www.aaa.lu](http://www.aaa.lu))

Elle inclut une partie théorique et une partie pratique, ainsi qu'un test (théorique et pratique).

## PÉDAGOGIE

Présentations illustrées, discussions, exercices pratiques.

## PRÉREQUIS

Conformément au Code du Travail, seuls les candidats déclarés aptes par le Médecin du Travail peuvent participer à cette formation. L'employeur, son représentant ou à défaut le candidat lui-même assument la responsabilité de cette vérification préalable.

Avant le début de la formation, les stagiaires doivent disposer d'un certificat de formation antérieure ayant moins de 5 ans ainsi que d'un certificat de formation de premiers secours valable et reconnu au GDL.

La participation préalable au module de recyclage FW-MS1 est également requise (bases du travail avec la tronçonneuse et travailler en sécurité sur le bois couché au sol).

A l'issue de la formation, un certificat sera remis à chaque participant.

La formation est reconnue par l'Association d'Assurance d'Accident.

---

*Cette formation est disponible en formule intra-entreprise*